

CENTRE HOSPITALIER DE ROMORANTIN - LANTHENAY

B.P. 148 - 41206 ROMORANTIN-LANTHENAY CEDEX

e-mail : direction@ch-romorantin.fr - web : <http://www.ch-romorantin.fr>

Tél : 02.54.88.35.01 - Fax : 02.54.88.33.48

CONSEILS DE VIE SOCIALE PERSONNES AGEES

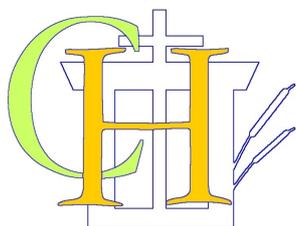
RÉUNION DU 20 MARS 2014

ÉTAIENT PRESENTS :

Madame BRUNET Jacqueline, représentante des résidents de la Résidence des PICS-VERTS
Madame LOMBARD Nadine, représentante des familles de la Résidence des PICS-VERTS
Madame KERGREIS Françoise, représentante des familles de la Résidence des PICS-VERTS
Madame BAZIRE Brigitte, représentante du personnel PICS-VERTS et Maison Médicale
Madame NOYAT Henriette, représentante des résidents de la Résidence des CAPUCINS
Madame LESERRE Christiane, représentante des familles de la Résidence des CAPUCINS
Monsieur MAUBERT Alain, représentant du personnel des CAPUCINS
Madame BOUTIN Paulette, représentante des résidents de la Maison Médicale
Madame GAUTRY Chantal, représentante des familles de la Maison Médicale
Madame PASQUIER Michèle, représentante des familles de la Maison Médicale
Monsieur GUIMONET Michel, représentant du Conseil de surveillance
Docteur HENNET Henri, représentant du Conseil de surveillance

ASSISTAIENT EN OUTRE À LA SÉANCE :

Monsieur BEST Pierre, Directeur
Madame VESPIER, Cadre supérieure de santé du pôle gériatrie – hébergement
Madame PATRIGEON Ludivine, Cadre de santé Maison Médicale – EHPAD – USLD
Madame JOLIVET Delphine, Cadre de santé Maison Médicale – EHPAD – SSR
Madame CHARTIER Nathalie, FF cadre de santé Les Capucins
Madame MIRLEAU Jocelyne, Cadre de santé PICS-VERTS- GUE DU MERLE
Docteur PAUL, Médecin coordonnateur des EHPAD du Centre hospitalier
Madame JULIEN Carinne, Attaché d'administration Qualité et information
Madame ROUSSEAU Elodie, Etudiante cadre de santé



CENTRE HOSPITALIER DE ROMORANTIN - LANTHENAY

B.P. 148 - 41206 ROMORANTIN-LANTHENAY CEDEX

e-mail : direction@ch-romorantin.fr - web : <http://www.ch-romorantin.fr>

Tél : 02.54.88.35.01 - Fax : 02.54.88.33.48

EXCUSÉES :

Madame BORDES Sylvie, représentante du personnel PICS-VERTS et Maison Médicale

Madame SINTES Josiane, représentante des familles de la Résidence des CAPUCINS

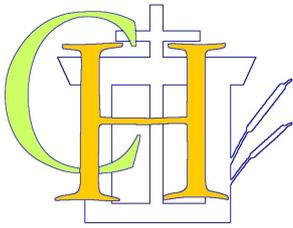
Madame BRADAO Clara, représentante du personnel des CAPUCINS

Madame DEWAELE, Adjoint des cadres des admissions

L'ordre du jour est abordé comme suit :

- 1) Installation du conseil de vie sociale dans sa nouvelle composition issue des élections
- 2) Election d'un(e) président(e) et d'une vice-président(e)
- 3) Election d'un représentant des familles au Conseil de surveillance du Centre hospitalier
- 4) Organisation de réunions interdépartementales des membres des Conseils de vie sociale
- 5) Approbation du procès-verbal de la réunion de décembre 2013
- 6) Information sur l'évaluation externe des EHPAD
- 7) Information sur les tarifs hébergement et dépendance pour 2014
- 8) Information sur les résultats et l'exploitation des questionnaires sur l'appréciation des plats dans la semaine du 16 décembre
- 9) Linge : circuit du linge des résidents (*point inscrit à l'ordre du jour à la demande d'un représentant des familles*)
- 10) Information sur les travaux de réfection du rez-de-chaussée de la Maison médicale
- 11) Programme d'animation (*point inscrit à l'ordre du jour à la demande d'un représentant des familles*)
- 12) Information et avis sur les plaintes et réclamations reçues depuis décembre 2013 relativement aux activités d'hébergement pour personnes âgées
- 13) Avis sur la fin de l'hébergement d'un résident pour non-respect des règles de vie collective

La séance est suivie d'une visite sur place de l'EHPAD des PICS-VERTS



CENTRE HOSPITALIER DE ROMORANTIN - LANTHENAY

B.P. 148 - 41206 ROMORANTIN-LANTHENAY CEDEX
e-mail : direction@ch-romorantin.fr - web : <http://www.ch-romorantin.fr>
Tél : 02.54.88.35.01 - Fax : 02.54.88.33.48

1. INSTALLATION DU CONSEIL DE VIE SOCIALE DANS SA NOUVELLE COMPOSITION ISSUE DES ELECTIONS

Monsieur BEST accueille les nouveaux membres du Conseil de vie sociale. Un tour de table est réalisé au cours duquel chaque membre est invité à se présenter.

Il rappelle ensuite la composition du conseil de vie sociale (pour chaque résidence : 2 représentant des résidents, 1 représentant des familles et 1 représentant du personnel), ses missions et ses compétences.

2. ELECTION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) ET D'UN(E) VICE PRÉSIDENT(E)

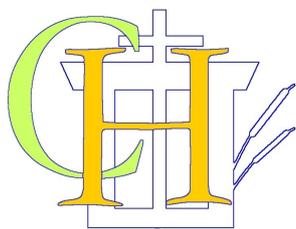
Monsieur BEST demande s'il y a des candidats pour la présidence et la vice-présidence.

En l'absence de candidature parmi les représentants des résidents, Madame KERGREIS, représentante des familles, est élue présidente à l'unanimité.

Madame BRUNET, représentante des résidents, est élue vice-présidente.

3. ELECTION D'UN REPRÉSENTANT DES FAMILLES AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU CENTRE HOSPITALIER

Madame LOMBARD se propose pour représenter les familles au Conseil de surveillance. Sa candidature va de ce fait être proposée à l'Agence régionale de santé.



CENTRE HOSPITALIER DE ROMORANTIN - LANTHENAY

B.P. 148 - 41206 ROMORANTIN-LANTHENAY CEDEX

e-mail : direction@ch-romorantin.fr - web : <http://www.ch-romorantin.fr>

Tél : 02.54.88.35.01 - Fax : 02.54.88.33.48

4. ORGANISATION DE REUNIONS INTERDEPARTEMENTALES DES MEMBRES DES CONSEILS DE VIE SOCIALE

L'ARS et l'URIOPSS (organisme regroupant les associations d'usagers) organisent le 16 avril 2014 à Blois une réunion d'échanges et de formation pour les représentants des usagers des CVS. Les représentants des résidents et des familles sont donc invités à y assister.

Monsieur BEST reprend le programme de cette réunion dont un exemplaire a précédemment été transmis avec l'ordre du jour.

Le délai d'inscription est arrêté au 26 avril 2014, Monsieur BEST invite les personnes désireuses d'y assister à retourner le bulletin au plus vite.

Ce bulletin a été envoyé à l'issue du Conseil de vie sociale pour ne pas perdre de temps.

5. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 16 DECEMBRE 2013

Monsieur BEST présente au vidéo projecteur le dernier Procès verbal qui est adopté à l'unanimité par les membres.

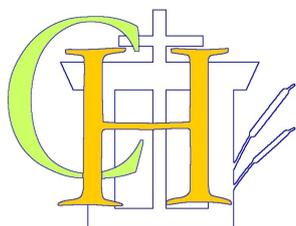
6. INFORMATION SUR L'EVALUATION EXTERNE DES EHPAD

L'entreprise TEMPO, consultant spécialisé et agréé par les autorités publiques pour l'évaluation des EHPAD a été sollicité pour l'évaluation externe. Elle devrait avoir lieu début juillet.

L'évaluation sera réalisée sur deux jours.

Il est rappelé que l'évaluation externe a pour objet de vérifier que l'auto-évaluation de l'établissement (appelée évaluation interne) est objective. Pour mémoire, le rapport d'évaluation interne peut être synthétisé comme suit:

- soins et prise en charge évalué de bon niveau. Il est souligné particulièrement le travail important qu'a fait le Centre hospitalier sur les escarres
- prestations hôtellerie : niveau variable selon les résidences (locaux d'hébergement) et quant aux prestations restauration
- l'animation a progressé, mais doit continuer à le faire avec une ouverture extérieure à poursuivre et une prise en charge individualisée. Monsieur BEST souligne un problème de moyens qui explique en très grande partie cette situation : le rapport effectifs d'animation/résidents est un élément majeur à prendre en considération.



CENTRE HOSPITALIER DE ROMORANTIN - LANTHENAY

B.P. 148 - 41206 ROMORANTIN-LANTHENAY CEDEX

e-mail : direction@ch-romorantin.fr - web : <http://www.ch-romorantin.fr>

Tél : 02.54.88.35.01 - Fax : 02.54.88.33.48

7. INFORMATION SUR LES TARIFS HEBERGEMENT ET DEPENDANCE POUR 2014

Le Conseil général a transmis les tarifs hébergement et dépendance pour 2014.

L'augmentation du reste à charge est d'un peu plus de 3 %.

Monsieur BEST rappelle que le choix du Conseil général est basé sur une formule de tarif unique :

- même dans le cas des chambres doubles
- quel que soit le niveau de prestation des locaux : les rénovations de bâtiments se succédant les unes après les autres.

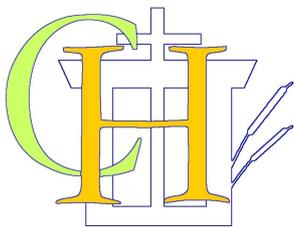
8. INFORMATION SUR LES RESULTATS ET L'EXPLOITATION DES QUESTIONNAIRES SUR L'APPRECIATION DES PLATS DANS LA SEMAINE DU 16 DECEMBRE

Suite à des remarques récurrentes il a été envisagé de mettre en place parallèlement à la commission des menus, à laquelle la présence des résidents et des représentant est déjà possible, un questionnaire adressé directement aux résidents pour recueillir et évaluer leurs satisfactions des plats. Ce test a été réalisé sur une semaine au mois de décembre 2013 à la résidence des Capucins.

Monsieur BEST présente au vidéo projecteur les résultats obtenus. (copie jointe)

L' expérience étant concluante, il est prévu de répéter cette opération une semaine par trimestre.

Mémo : la prochaine commission des menus aura lieu le lundi 19 mai 2014 à 13h30 en salle de formation à la maison médicale. Les représentants des familles et résidents qui souhaitent y participer peuvent s'inscrire (economat@ch-romorantin.fr ou auprès des cadres de santé).



CENTRE HOSPITALIER DE ROMORANTIN - LANTHENAY

B.P. 148 - 41206 ROMORANTIN-LANTHENAY CEDEX
e-mail : direction@ch-romorantin.fr - web : <http://www.ch-romorantin.fr>
Tél : 02.54.88.35.01 - Fax : 02.54.88.33.48

9. LINGE : CIRCUIT DU LINGE DES RESIDENTS (POINT INSCRIT A L'ORDRE DU JOUR A LA DEMANDE D'UN REPRESENTANT DES FAMILLES)

La question de la perte récurrente du petit linge, notamment concernant les chaussettes est posée.

Il est proposé de tester, dans un premier temps lorsque le nouvel EHPAD des PICS-VERTS sera fonctionnel l'utilisation de filets à chaussettes (et cas échéant petit linge).

Ce système a visiblement été déjà testé par le passé mais des problèmes de qualité du lavage avaient alors été dénoncés. Les personnes présentes expriment une préférence pour un linge le cas échéant moins bien lavé plutôt que des pertes de linge.

L'expérience se fera après déménagement car cela demande une nouvelle organisation.

Concernant la disparition de linge autre, il est rappelé et conseillé d'aller accompagné du résident à la blanchisserie du Centre hospitalier qui stocke le linge qui a perdu ses étiquettes.

Monsieur BEST rappelle en outre que l'APAHJ (établissement accueillant des handicapés, qui assure leur insertion par le travail) prendra d'ici quelques temps le relais de l'entretien du linge des résidents. L'activité de lavage de la blanchisserie du Centre hospitalier doit cesser ces prochains mois pour cause de vétusté des matériels.

10. INFORMATION SUR LES TRAVAUX DE REFECTION DU REZ-DE-CHAUSSEE DE LA MAISON MEDICALE

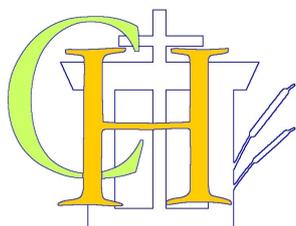
Des travaux de réfection au niveau rez-de-chaussée de la Maison médicale sont prévus.

Les derniers travaux sur ce bâtiment étaient ceux de l'étage en 2006-2007, grâce au legs de Monsieur et Madame PRON.

Monsieur BEST présente aux membres, sur vidéo projecteur, les surfaces qui vont être refaites. Il s'agit principalement :

- de sols carrelés dans le hall d'accueil, sols en « lino » pour les parties menant au réfectoire et à l'actuelle salle du conseil de surveillance,
- sous plafond
- et rafraîchissement des murs.

Les appels d'offres ont déjà été publiés.



CENTRE HOSPITALIER DE ROMORANTIN - LANTHENAY

B.P. 148 - 41206 ROMORANTIN-LANTHENAY CEDEX

e-mail : direction@ch-romorantin.fr - web : <http://www.ch-romorantin.fr>

Tél : 02.54.88.35.01 - Fax : 02.54.88.33.48

11. PROGRAMME D'ANIMATION (POINT INSCRIT A L'ORDRE DU JOUR A LA DEMANDE D'UN REPRESENTANT DES FAMILLES)

Madame VESPIER prend la parole pour répondre aux questions relatives au programme d'animation.

Elle confirme qu'effectivement, exceptionnellement cette année eu égard au déménagement des PICS-VERTS, il n'a pas été organisé de voyage pour les résidents de ST ROCH.

Les sorties au Baladjo qui avaient été proposées aux résidents des Capucins et de la Maison Médicale ont été annulées suite aux désistements des uns et des autres.

Comme chaque année deux repas à thèmes sont organisés sur 2014 ainsi qu'un après midi festif par mois et par structure.

Une activité jardinage aura lieu lors de la semaine bleue.

La chorale est suspendue à ST ROCH faute de personnes volontaires. Il est demandé si un rapprochement des structures pour cette activité serait envisageable.

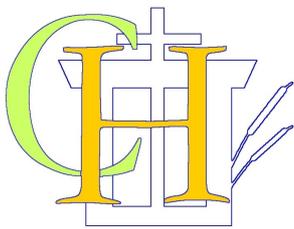
Madame PATRIGEON souligne la mise en place d'animations individuelles. Ce système est déjà réalisé au GUE-DU-MERLE.

Il est rappelé que l'animation fonctionne sur la base d'un budget global alloué chaque année. Il n'a pas été diminué. Comme souligné au point 6, il manque clairement des animatrices, si l'on se compare à d'autres établissements (EHPAD de NEUNG-SUR-BEUVRON par exemple).

12. INFORMATION ET AVIS SUR LES PLAINTES ET RECLAMATIONS RECUES DEPUIS DECEMBRE 2013 RELATIVEMENT AUX ACTIVITES D'HEBERGEMENT POUR PERSONNES AGEES

Monsieur BEST présente les trois réclamations reçues depuis le dernier Conseil de vie sociale :

- une personne ayant quitté rapidement sa résidence pour un autre établissement, car craignant l'ascenseur et jugeant le nombre de séances de masseur-kinésithérapeute insuffisantes. Il avait été proposé pourtant de l'accompagner, mais elle refusait cette aide. Quant aux séances de kiné, cela relève d'une appréciation médicale : mais quoi qu'il en soit, la personne avait refusé certaines séances
- des problèmes de ménage à la Maison médicale fin 2013. Les faits étaient avérés (problème d'effectifs). L'établissement s'est excusé



CENTRE HOSPITALIER DE ROMORANTIN - LANTHENAY

B.P. 148 - 41206 ROMORANTIN-LANTHENAY CEDEX
e-mail : direction@ch-romorantin.fr - web : <http://www.ch-romorantin.fr>
Tél : 02.54.88.35.01 - Fax : 02.54.88.33.48

- une personne dont le sac poubelle avait été accroché sur l'adaptable, sur lequel la résidente déjeunait. Il y avait une faute d'hygiène. La cadre de santé a repris le personnel concerné et fait un rappel à toute l'équipe. Elle a rencontré la fille de la résidente pour s'excuser. La fille de la résidente a en outre rencontré la directrice des soins, Madame FOUCARD. L'établissement s'est excusé, tant oralement que par courrier. Regrettant cependant qu'il n'ait pas été laissé le temps au cadre de faire son travail pour recadrer les choses, alors que cela a bien été fait.

Aucune remarque n'est apportée à ces dossiers.

13. AVIS SUR LA FIN DE L'HEBERGEMENT D'UN RESIDENT POUR NON-RESPECT DES REGLES DE VIE COLLECTIVE

Monsieur BEST évoque le cas d'un résident de ST ROCH qui perturbe le service par le non respect des règles de vie collective (départs sans prévenir l'équipe de plusieurs heures voire de plusieurs jours ; retours dans l'EHPAD alcoolisé ; non respect des règles minimales d'hygiène corporelle). Il s'agit d'une personne sous la tutelle ou curatelle de l'UDAF qui a été prévenue d'un avis de mettre fin au séjour du résident.

Madame BOUTIN souligne la nécessité que les personnels évitent de traiter de leurs questions personnelles en présence des résidents, comme s'ils n'étaient pas là. Madame JOLIVET en prend note. Elle souligne qu'elle le rappelle régulièrement aux agents, mais qu'elle ne peut effectivement pas être certaine que chaque membre du personnel l'applique. L'attitude d'humanité et de bienveillance doit être partagée par tous, personnels et résidents.

La Présidente du Conseil de vie sociale

Madame Françoise KERGUIS